



Communiqué de presse

Projet de loi contre le sexisme et l'homophobie : la dignité humaine est indivisible.

La Grande loge féminine de France a toujours affirmé son engagement dans toutes les actions contribuant à l'émancipation des femmes, à l'affirmation de leurs droits et de leur dignité. Elle a soutenu les demandes, portées depuis plus de 25 ans par les mouvements féministes, en matière de lutte contre les discriminations et les violences sexistes.

Le 18 mai dernier, La Grande loge féminine de France a présenté, à la presse et aux politiques, son projet de « Livre blanc pour une loi antisexiste » qui porte ces mêmes exigences.

La Grande loge féminine de France a donc accueilli positivement l'annonce, faite par le gouvernement, du «*Projet de loi relatif à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe* » qui va être présenté en Conseil des ministres le 24 juin. Elle prend acte de l'avancée que constitue la pénalisation de ceux « *qui auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle.* »,

Toutefois, force est de constater que ce texte, qui évacue la référence au sexisme dès le 2^{ème} article, ne peut satisfaire en l'état.

Ainsi, la diffamation et l'injure ne tomberaient sous le coup de la loi que si elles étaient commises en raison de l'orientation sexuelle. De même, le Ministère Public ne pourrait poursuivre d'office qu'à ces mêmes motifs.

Ce qui reviendrait à dire qu'une femme, si elle n'est « que » femme, continuerait à n'être protégée ni contre les agressions verbales, ni contre les atteintes à sa dignité. Ce traitement différencié des discriminations serait entendu comme légitimant de fait les propos sexistes, y compris les plus dégradants, ceux-là même dont se nourrissent les passages à l'acte dont les femmes sont, de très loin, les premières victimes.

La Grande Loge Féminine de France est convaincue que la hiérarchisation entre homophobie et sexisme qui, tous deux, procèdent des mêmes préconçus quant aux genres et aux rôles sociaux, est injuste et dangereuse. La volonté politique de combattre toutes les discriminations doit se traduire par un projet de loi indépendant de tout autre, et véritablement anti-sexiste. Les statistiques alarmantes en matière de violence contre les femmes en prouvent l'urgence.

La Grande Loge Féminine de France entend fermement œuvrer en ce sens.

Paris, le 21 juin 2004